

Jungholtz

Bulletin municipal d'informations

S'Dorfblättla

2019 N°25



►► *Bulletin d'Information*

Chères Jungholtziennes,
Chers Jungholtziens,

C'est un réel plaisir pour moi de vous transmettre notre Dorfblättla, le dernier de cette année 2019 et je formule le vœu que sa lecture vous procurera toutes les informations utiles concernant la vie locale ainsi que le récapitulatif des événements à venir. Vous y retrouverez vos rubriques habituelles (travaux, repas des seniors, élections, associations, conseils ...) pour vous tenir informés de l'actualité de notre commune.

En rassemblant les éléments pour la rédaction de ce bulletin, j'ai à nouveau fait le constat que, Jungholtz est une cité empreinte de convivialité où il fait bon vivre et qui a toutes ses chances pour un développement harmonieux.

Avec cette année qui se termine et la nouvelle qui pointe à l'horizon, c'est le moment pour dresser le bilan des douze mois passés, y compris des opérations imprévues.

Se morfondre sur le temps qui passe, certainement pas ; vérifier qu'on en a fait bon usage, assurément. En mairie, rares sont les journées qui s'achèvent sur la sensation d'avoir fait tout ce que nous avons à faire, tant la somme de travail est importante.

Dans l'ensemble, tout s'est bien passé. Il reste encore des chantiers ouverts qui se solderont en 2020.

Côté vie sociale, jour après jour, dans notre petite cité, le temps s'égrène plus ou moins paisiblement, entraînant dans son sillage de bonnes et belles choses, comme aussi quelquefois de moins bonnes. Je pense tout particulièrement au manque de respect de certains !

Ainsi malgré de nombreux rappels, certains conducteurs se croyant sans doute au-dessus de toutes les règles, continuent de traverser le village à des vitesses intolérables ; d'autres personnes bafouent le travail effectué et se servent allègrement dans nos espaces verts... Je m'interroge sur la nécessité de mettre en place un dispositif de type "Voisins Vigilants et Solidaires" sur l'ensemble de la commune. Un dispositif dont le but sera de renforcer les liens d'entraide et de solidarité, de dissuader les cambrioleurs, d'informer et être informé de tout événement suspect.

Au seuil de cette année exceptionnelle qui déjà affiche un "20/20", il m'importe d'adresser à toutes nos associations locales et à tous leurs membres, nos remerciements sincères et nos félicitations pour leur implication. Sans eux, la vie serait plus terne. Merci aussi aux travailleurs de l'ombre et à tous ceux qui, de près ou de loin, contribuent au bien-être et au bien vivre dans notre commune.

Au seuil de cette année 2020, je vous transmets de tout cœur, au nom du Conseil municipal, du personnel communal et en mon propre nom, nos meilleurs vœux de joie, de bonheur pour vous-même, vos familles et tous ceux que vous aimez. Une année de pleine réussite pour tout ce que vous entreprendrez. Continuons à faire germer de grandes idées pour pouvoir concrétiser de beaux projets en 2020 ! Très bonne année nouvelle, en toute amitié.

Votre Maire
Guy HABECKER



M. Raymond SCHERMESSER

“85 ans de souvenirs, 85 ans d’une vie bien remplie et active... Et même si à 85 ans vous ne pouvez plus cultiver comme avant votre potager, à 85 ans vous êtes sans nul doute un sacré pote âgé !”

A l'occasion de ce 85^{ème} anniversaire fêté en famille le 13 octobre, c’est le lendemain que M. le Maire et ses adjoints ont rejoint M. SCHERMESSER pour lui remettre le traditionnel panier fleuri et garni.

Une belle soirée, un instant de partage avec une discussion à bâtons rompus au cours de laquelle nous avons pu échanger sur ces années bien remplies.

Au fil de la discussion nous avons évoqué sa passion pour le travail manuel, le bois et le jardinage.

Nous vous souhaitons que cette nouvelle année de votre vie soit pleine de moments agréables.



Joyeux Anniversaire

M. André STOECKLE



Joyeux Anniversaire

15 octobre, une date mémorable pour M. André STOECKLE qui a soufflé ses 80 bougies en présence de M. le Maire et ses adjoints.

Eh oui, vous en avez soufflé des bougies, vous en avez vu passé des gens tout au long de votre carrière de soignant, vous avez vu fleurir tant de fleurs, et pouvez à présent en profiter avec douceur...

80 ans, un bel âge pour se reposer, écouter les oiseaux au soleil levant, admirer les rayons du coucher, profiter de la quiétude de chaque instant.

Bel anniversaire pour ces 80 ans ! Que les prochaines années soient au moins aussi belles que les années passées, ou sinon plus encore !

Joyeux anniversaire.

M. Edmond APPELSHAUSER

“Celui qui reste jeune dans sa tête a tout simplement oublié de vieillir ; il avait beaucoup mieux à faire de sa vie !”

C’est sans nul doute ce que M. APPELSHAUSER a fait durant toutes ces années pour aujourd’hui, en ce 24 novembre, fêter si allègrement son 90^{ème} anniversaire.

Avec son épouse Josiane, de grandes expériences ont jalonné leur vie, plus, tout au long de ces décennies que d’autres ne peuvent en rêver.

M. le Maire et les adjoints ont eu beaucoup de plaisir à remettre au nom de la municipalité le traditionnel panier garni à l’occasion de cet anniversaire marquant.

On n’a pas tous les jours 90 ans et la chance de cheminer tout ce temps, de découvrir de belles choses, de partager des joies et des souffrances pour aujourd’hui, sage et avisé, contempler la course du monde. Joyeux Anniversaire.



Joyeux Anniversaire

Grands Anniversaires



M. René BIHRY

La municipalité a rendu visite à M. BIHRY pour fêter avec lui ses 90 ans. Une belle soirée à évoquer des souvenirs de jeunesse, comme ceux du temps passé à l'école de Jungholtz...

90 ans d'une vie bien remplie de moments de joie et d'autres de tristesse... Ce petit mot pour dire notre estime et notre respect pour un homme qui a toujours été très engagé au sein de sa commune et tout particulièrement de la Musique Harmonie de Jungholtz.

Félicitations M. BIHRY, à vous qui avez su vivre tant d'année sans jamais baisser les bras ; de belles années de patience face aux épreuves de la vie...

Votre longévité dit votre force d'esprit et votre belle philosophie de vie ! Serait-ce le grand intérêt porté à votre village natal qui est votre élixir de jeunesse...

Que ce message de félicitations vous guide sur le chemin qui mène à l'anniversaire de vos 100 ans.



Foyeux Anniversaire

Informations



Le mandat de six ans du maire est l'un des plus longs de la République.

Le maire agit à la fois pour le compte de l'État et celui de la commune et bénéficie d'un effet de proximité privilégié avec ses administrés.

Dans ses missions, il est également en contact avec les représentants des diverses institutions, dont les députés et sénateurs.



Et le 20 novembre dernier, c'est toute une délégation de Maires du Haut Rhin qui se sont rendus à Paris pour visiter le Palais du Luxembourg. Construit à partir de 1615 pour Marie de Médicis, il abrite aujourd'hui le siège du Sénat.

Cette visite a aussi été une opportunité pour partager son point de vue avec ses homologues maires, eux aussi, confrontés aux mêmes problématiques.

Ci-dessus la "photo souvenir" prise dans l'escalier d'honneur du Sénat avec la délégation des Maires du Haut-Rhin.

Extrait de la rubrique "Tchat & Ratsch"

du 15 décembre 2019

■ Mais qui a volé les sapins de Noël ?

Décidément, certains ne respectent plus rien, pas même les décorations de Noël !

Depuis quelques temps, la commune de Jungholtz fait face à des vols de décors de Noël.

Une situation qui fait bondir les élus comme les villageois.

C'est d'autant plus rageant que la commune dispose de peu d'argent pour ce genre d'investissements. D'ailleurs chaque année, ce sont des membres du conseil qui prennent du temps (beaucoup même) pour habiller la commune aux couleurs de Noël. Cette année encore, le groupe n'a pas ménagé sa peine.

Il n'aura cependant pas fallu longtemps pour voir ce travail saboté : la première disparition de sapins décorés a été enregistrée en plein jour, une petite semaine après leur installation ! Du coup, la surveillance est de mise et les habitants ouvrent l'œil. Quand à la commune, elle envisage de porter plainte.

C'est pas vraiment ce qu'on appelle la magie de Noël !



Nos sportifs de l'ASC St Joseph



Le Concours Fédéral de la zone sud se déroulera à Jungholtz du 1^{er} mars au 31 mai.

Les « Quilles St Gall » sont affiliées à la Fédération Française de Bowling et Sport

de Quilles « FFBSQ » avec 7 autres disciplines : Le Bowling – Ninepin Bowling Classic - Ninepin Bowling Schere - Quilles de 6 - Quilles de 8 – Quilles de 9 et Quilles au maillet.

A savoir que cette discipline se joue uniquement dans le Haut Rhin qui est divisée en 2 zones ; la zone nord la région de Colmar avec 34 sociétés, 929 licenciés, 77 équipes et la zone Sud la région Mulhouse avec 26 sociétés, 798 licenciés, 70 équipes. Les 60 sociétés participent à ce concours fédéral du 1^{er} mars au 31 mai

Claude NGUYEN DINH, président de l'ASC St.Joseph de Jungholtz, et Jean WOINSON font partie du Comité National des Quilles Saint Gall. Jean Woinson avec 8 années de mandats comme responsable de presse et d'une division et Claude NGUYEN DINH avec 23 années de mandats comme responsable des licences, de l'équipe de France et de l'informatique.

Pour info cette année l'équipe de France « Quilles Saint Gall » était au Luxembourg à Pétange dont 3 sélectionnés sur 10 étaient de Jungholtz ; chez les dames STUTZ Valérie et chez les hommes GRETH Alban et LAUCHER Eric.



La troisième place du podium a été investie par l'équipe de France, pour l'équipe féminine et son homologue masculine. Félicitations à nos joueurs et à leur coach/manager qui a su les préparer et les amener à cet excellent résultat.

1. LUXEMBOURG – 80 pts ; 2. DANEMARK – 66 pts ; 3. FRANCE – 52 pts ; 4. AUTRICHE – 31 pts ; 5. Suisse – 31 pts



Noël des Seniors



Dimanche 15 décembre 2019, la salle polyvalente a revêtu son habit de fête pour accueillir les seniors du village pour fêter Noël ensemble autour d'un bon repas et d'une après-midi festive.





La Ligue

La Ligue contre le cancer du Haut-Rhin est une association sans but lucratif reconnue de mission d'utilité publique. Elle lutte contre le cancer dans le département à travers 3 grandes missions sociales : le financement de la recherche, le soutien aux personnes malades et à leurs proches, le développement d'actions d'information, de prévention et de promotion des dépistages.

La Ligue contre le cancer du Haut-Rhin recherche un (une) bénévole pour sa quête dans la commune. La quête sera effectuée de la 3^{ème} semaine de mars à début mai 2020.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la Mairie ou auprès de Madame Marie KILLY
24 rue des Charmes - 03 89 76 95 94 - ou 06 76 89 63 02. D'avance un grand merci. ■



Nous vous informons que notre commune sera recensée du

16 janvier au 15 février 2020.

Le recensement est obligatoire et confidentiel.

Comment ça marche ?

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera à votre domicile, muni d'une carte avec photo. Il vous remettra vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra un imprimé papier à remplir.

Ensuite ? C'est l'INSEE qui travaille pour analyser toutes les données !

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain ... c'est grâce aux données collectées que l'on peut concevoir et réaliser les petits et les grands projets qui vous concernent.

A quoi sert le recensement ?

Pour l'État, le recensement sert à définir les politiques publiques nationales.

Pour les communes, le recensement sert à établir la contribution de l'État au budget des communes ; décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation ; définir le nombre d'élus requis pour la constitution du conseil municipal.

Pour les entreprises et les associations, le recensement permet d'ouvrir de nouveaux commerces, de construire des nouveaux logements...

Population municipale de référence

L'article R.25-1 du code électoral dispose que le chiffre de population auquel il convient de se référer en matière électorale est le dernier chiffre de population municipale authentifié avant l'élection, soit au 1^{er} janvier 2020 pour les prochaines élections municipales.

Les populations légales sont calculées chaque année (n) en décembre.

Ce sont ces chiffres qui permettront de faire la distinction entre les communes relevant du scrutin majoritaire uninominal de celles relevant du scrutin de liste.



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Depuis le vote de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains), le PLU remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS). Tandis que le PLU s'applique à une commune, le PLUi vise sur notre territoire, la Com.Com de la Région de Guebwiller est porteuse de ce projet pour ses 19 communes membres.

Le PLUi se définit comme un projet d'aménagement et de développement de la collectivité fixant les règles qui

s'appliquent aux projets de construction et d'aménagement : quelle zone pourra ou non être urbanisée, y privilégiera-t-on des logements ou des activités économiques, quelles formes architecturales doivent respecter les constructions...? Ce sont ces règles qui, in fine, fixeront la délivrance ou non des permis de construire, d'aménager, de démolir et les autorisations de travaux. Depuis le 1^{er} janvier 2019, la procédure d'élaboration du PLUi est entrée dans sa phase active.

Cette procédure s'accompagne parallèlement par l'élaboration d'un PLH, Programme Local de l'Habitat.

Le PLUi, tous impactés

Ce document réglementaire couvrira

l'ensemble du territoire de la CCRG, à savoir ses 19 communes membres. Les communes sont aujourd'hui toutes inégales en termes d'urbanisme. En effet, certaines ne disposent pas de documents propres et sont soumises aux règles nationales d'urbanisme. D'autres ont un PLU qui n'est plus conforme aux exigences de la loi ALUR ou aux prescriptions du SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon. D'autres, enfin, ont un PLU grenellisé conforme aux exigences réglementaires.

L'échéancier

Débutée le 1^{er} janvier 2019, la procédure du PLUi doit s'achever au début de l'année 2022. ■

Vie quotidienne ...



DISTRIBUTION DES SACS DE TRI ET DE BIODECHETS



Les ambassadeurs du tri seront présents à la mairie de Jungholtz

lundi 3 février 2020 de 14h à 18h.

En cas d'absence, il est possible de déposer le badge avec votre nom en mairie pour préparation de votre dotation de sacs.

Merci de vous munir de votre badge bleu !



OUVERTURE PROCHAINE D'UNE MAM MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

L'association Les Naturelles va ouvrir la Maison d'Assistants Maternelles au courant du 1^{er} semestre 2020, après finalisation des travaux de mise aux normes, dans les anciens locaux du Crédit Mutuel au 11A rue de Rimbach.

Pour tout renseignement :
association.lesnaturelles.mam@gmail.com
Tél. 06 08 33 50 54 ou 07 69 79 78 71

L'association Les Naturelles a organisé son premier marché de Noël à Jungholtz les 7 & 8 décembre, avec la participation de nombreux créateurs, artisans et commerçants locaux ...



Pour le bonheur des plus petits, un espace juste pour eux avec diverses animations.

A cette occasion, le samedi à 15h00, la municipalité avait également invité Saint Nicolas !



Informations - Emplois

24 & 25 Janvier 2020 - SALON FORMATION EMPLOI ALSACE - Parc des Expositions de Colmar

Pour sa 42^{ème} édition, le Salon Formation Emploi Alsace propose à ses 20 000 visiteurs de regarder de près l'ensemble des solutions en matière d'emploi, de formation, d'apprentissage, d'orientation, de création d'entreprise... Quel que soit le projet que vous ayez en vue, rendez-vous les **24 et 25 janvier 2020 au Parc des Expositions de Colmar** pour participer à cet événement unique dans le Grand-Est ! - **L'entrée est libre à tous - de 9h à 18h.**

Vous êtes demandeur d'emploi, salarié, étudiant, lycéen, collégien, parent ou chef d'entreprise ? Vous êtes le bienvenu au Salon Formation Emploi Alsace 2020 ! Sur place, vous trouverez des entreprises à la recherche de futurs collaborateurs en Alsace et en Allemagne, des écoles en quête de candidats, des offres d'emploi, des entretiens d'embauche en direct, des démonstrations de métiers, des conférences, des ateliers et bien d'autres événements qui viendront rythmer ces deux jours de Salon. Vous voulez faire avancer votre projet d'emploi ou de formation ? N'ayez pas froid aux yeux, et rencontrez les 350 exposants du salon !

Conférences et ateliers

Ayez l'oeil ! Le Salon Formation Emploi Alsace vous propose un programme dense de **conférences et d'ateliers** autour de la formation, l'orientation et la recherche d'emploi.

► L'opération «Jobs Café » organisée par Pôle emploi, l'«Espace Conseil» et l'animation « Les

Métiers en vrai ! » seront également au rendez-vous de cette édition

► Vous souhaitez démarrer ou poursuivre votre carrière outre-Rhin ? Saisissez les opportunités du pôle dédié à **l'emploi et à la formation en Allemagne** au sein du Hall 3.

► **Nouveauté 2020** : un coup de projecteur sera donné aux métiers de l'industrie et de l'artisanat.

SALON
FORMATION
EMPLOI
ALSACE



24 / 25
JANVIER
2020

PARC EXPO COLMAR
9H - 18H

www.sfe-alsace.com

#SFEAlsace



TOUTES LES
SOLUTIONS
EN VUE !

SCOLAIRES / ETUDIANTS / SALARIÉS
DEMANDEURS D'EMPLOI



État Civil

Grands Anniversaires (70 ans et plus)

Janvier	BRUCKER	Marie-Louise	29/01/1942
	FEY	Harald	15/01/1941
	HEINRICH	Marcel	07/01/1945
	ISSLER	Marie	25/01/1947
	KIHL	Marie Antoinette	13/01/1946
	MISTLER	Auguste	24/01/1926
	RISSE	Marie	15/01/1937
	ROSEMARY	Nedka	11/01/1941
	ROTTY	Paul	20/01/1948
	SCHLEIFFER	Jean	16/01/1942
	SCHLURAFF	Gilbert	16/01/1948
	SEILNACHT	André	29/01/1940
	STOECKLE	Marie-Claire	29/01/1939
SUTTER	Béatrice	18/01/1949	
Février	ANSEL	Marie	11/02/1937
	ARNOLD	Daniel	21/02/1937
	BURGER	Yves	24/02/1949
	FRICKER	Claude	01/02/1926
	LEHNER	Marguerite	20/02/1938
	MONA	Sophie	04/02/1934
	SCHWAMM	Philomène	14/02/1928
Mars	TSCHAEN	Gabrielle	17/02/1936
	AULLEN	Marie	02/03/1945
	CHRISTMANN	Maria	03/03/1940
	CLEMENTZ	Eugénie	09/03/1932
	FRICKER	Gisèle	23/03/1944
	GIARDINO	Jean	29/03/1941
	HEINRICH	Daniel	07/03/1942
	HEISS	Jean-Claude	12/03/1949
	LEDERMANN	Andrée	29/03/1947
	SCHLEIFFER	Yvette	09/03/1938
TOIGO	Pierrette	22/03/1935	

Si vous constatez un oubli ou que vous ne souhaitez pas qu'une information relative à un événement d'état civil apparaisse dans le bulletin municipal, n'hésitez pas à le signaler (de préférence par écrit) afin que nous puissions en tenir compte.

MAIRIE HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	9h à 12h	17h à 18h	de 18h à 20h sur RdV
Mardi	9h à 12h		
Jeudi	-	14h à 16h	

Téléphone 03 89 62 22 11
@ mairie.jungholtz@wanadoo.fr
Permanence des élus lundi de 18 à 20h.

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - IMPRESSION : MAIRIE DE JUNGHOLTZ - RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : LE MAIRE - TIRAGE : 400 EXEMPLAIRES

Dates à noter

3 Janvier 2020	Cérémonie des Vœux du Maire Salle polyvalente à 19h
11 & 12 Janvier	Exposition Avicole
16 Janvier au 15 Février	Recensement de la Population Ce recensement est très important, de sa qualité dépendent le calcul de la population légale de la commune
3 Février	Distribution des sacs de tri et de biodéchets en mairie de 14h à 18h sur présentation de votre badge
4 Février	75^{ème} Anniversaire de la Libération de Jungholtz
1^{er} Mars	Cavalcade de Carnaval
15 Mars	Élections Municipales - 1 ^{er} Tour
22 Mars	Élections Municipales - 2 ^{ème} Tour
13 Avril	Lundi de Pâques - Courses aux Œufs



Pour rappel, les prochaines élections sont les élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2020.

Pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales, votre demande d'inscription sur les listes électorales doit être faite **au plus tard le vendredi 7 février 2020**.

Pour les administrés qui n'ont pas reçu leur carte d'électeur aux dernières élections européennes, il est conseillé de consulter le site service public pour vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de la commune.

Les listes électorales sont administrées par le Répertoire électoral unique (REU) institué en 2019 pour une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

Toutes les informations sur cette démarche d'inscription sur les listes électorales sont sur le site :

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/elections>

Comment s'inscrire en ligne sur les listes électorales ?

- 01** Je me rends sur le téléservice en ligne à l'adresse www.demarches.interieur.gouv.fr dans la rubrique "Élections".
- 02** Je crée mon compte personnel service-public (ou je m'identifie via FranceConnect)
- 03** Je rentre mes informations personnelles et j'indique le code postal de la commune où je souhaite m'inscrire
- 04** Je fournis les informations et pièces justificatives* demandées, soit numérisées, soit par voie postale

* Pièce d'identité et justificatif de domicile